

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 54 (1928)

Heft: 23

Artikel: Cours complémentaires organisés par l'Ecole polytechnique fédérale

Autor: Calame, Jules

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-41902>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

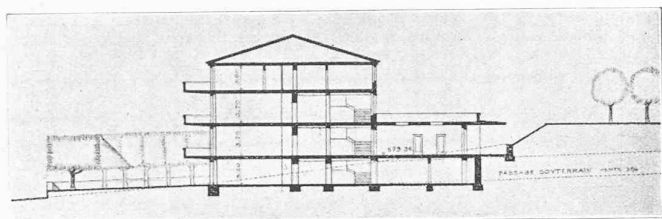
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

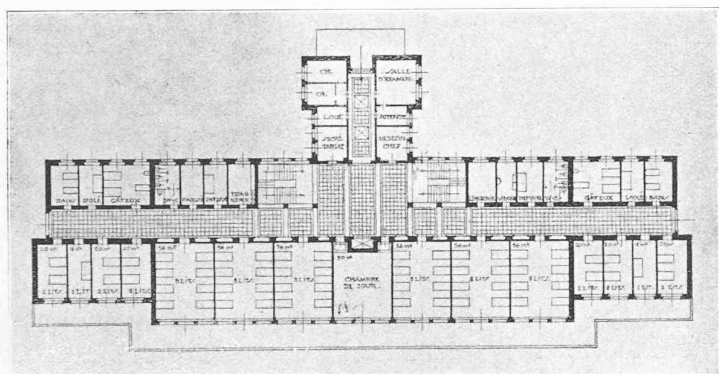
Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

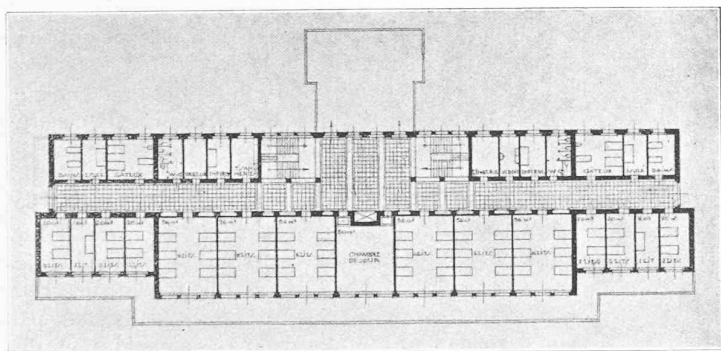
CONCOURS POUR L'HOSPICE SANDOZ-DAVID, A LAUSANNE



Coupe transversale. — 1 : 800.



Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 800.

Plan du 1^{er} étage. — 1 : 800.III^{me} prix : projet de M. F. Job.

de façon à présenter leur long côté au soleil, ce qui est logique. Cependant, la disposition des lits devant les fenêtres n'est pas heureuse. — Un seul escalier central paraît insuffisant. Le sous-sol est inemployé, ce qui est la cause de l'excessif encombrement du bâtiment sur le terrain. Le concierge, logé dans un bâtiment séparé, aurait son service compliqué de ce fait. Bonne architecture sympathique, mais cube élevé.

Le jury considérant la valeur respective des 5 projets en présence, et après en avoir bien apprécié la valeur, décide d'attribuer à ces envois le rang ci-dessous :

Premier rang : N° 12, « Simplement ».

Deuxième rang : N° 21, « L'Incurable ».

Troisième rang : N° 4, « E. S. D. 1928 ».

Quatrième rang : N° 7, « Minimum de hauteur ».

Le jury décide de répartir la somme de 8500 fr. mise à sa disposition de la façon suivante :

1^{er} prix : N° 12, « Simplement », 3000 fr.

2^e prix : N° 21, « L'Incurable », 2500 fr.

3^e prix : N° 4, « E. S. D. 1928 », 1600 fr.

4^e prix : N° 7, « Minimum de hauteur », 1400 fr.

Les enveloppes ouvertes, les lauréats sont proclamés comme suit :

1^{er} prix : MM. Brugger et Trivelli, architectes à Lausanne ;

2^e prix : M. Charles Thévenaz, architecte à Lausanne ;

3^e prix : M. F. Job (originaire de Lausanne) du Bureau A. Hertling et F. Job, à Fribourg et Payerne.

4^e prix : M. O. Oulevey, architecte à Lausanne.

Le jury : M. BRAILLARD, arch. ; C. COIGNY, arch. ; G. EPITAUX, arch. ; L. MERMOUD, dir. ; M. RISCH, arch.

Cours complémentaires organisés par l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich, du 22 au 27 octobre 1928.

Le *Bulletin technique* avait été aimablement invité à participer aux Cours complémentaires dont le programme a été résumé succinctement dans un précédent numéro¹, mais il n'a pas été possible à son représentant occasionnel d'être présent à Zurich toute la semaine. Les cours donnés du 22 au 27 octobre intéressaient, les uns *l'Economie générale* du pays et notamment :

le marché international de l'argent et des capitaux, la banque d'émission,

la rationalisation comme problème financier et commercial,

la rationalisation comme problème de concentration des intérêts industriels,

la rationalisation comme problème social,

la répercussion de la politique commerciale de l'étranger sur l'industrie suisse,

d'autres, *l'Economie privée*, par exemple :

l'utilisation du budget commercial en vue du contrôle du mouvement des affaires,

la protection des entreprises par les assurances,

la fonction et la formation des « ingénieurs-vendeurs » (voyageurs),

d'autres enfin la description de *diverses méthodes d'exploitation*.

Il faut louer l'Ecole polytechnique fédérale de prendre à son tour une initiative qu'avant elle la S. I. A. avait prise en 1921 à Lausanne² et en 1927 à Zurich³

et l'on peut même se demander si, vu leur importance, plusieurs des sujets qui ont été traités dans ce dernier Cours ne devraient pas remplacer progressivement d'autres objets du programme ordinaire des cours de l'étudiant.

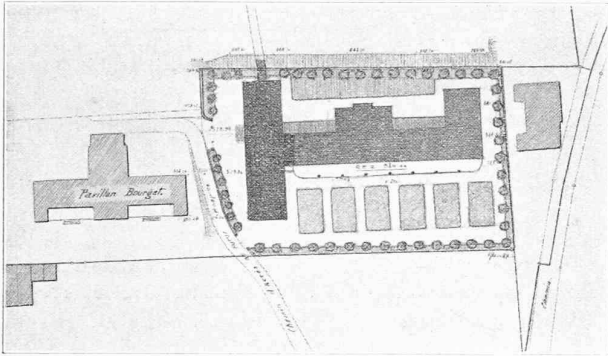
Pour aller droit au but M. E. Lavater, à la fin de son étude pleine du sens des affaires, a montré tout l'intérêt qu'il y a à instruire aussi le jeune ingénieur des problèmes de la vente et de la présentation dont il aura, dans bien des cas, à s'occuper un jour ou l'autre.

Les conférences d'Economie générale de cette année ont été faites l'une par M. Bachmann, président de la Direction de la Banque nationale, une autre par M. Wetter, vice-président de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, une autre par M. Hans Sulzer, administrateur-délégué de la « S. A. Sulzer Frères », d'autres enfin par divers professeurs de l'Ecole polytechnique et l'ensemble extrêmement nourri et extrêmement varié de ces divers exposés peut contribuer certainement à

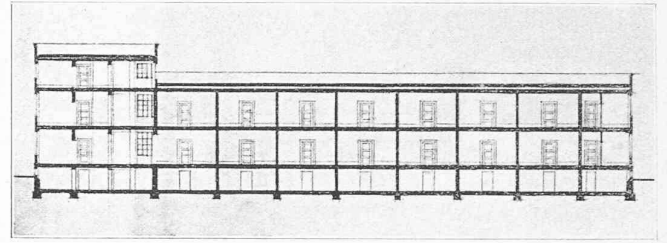
¹ Voir le *Bulletin technique* du 20 octobre 1928, page 254.

² Voir le *Bulletin technique* 1921, page 190.

³ Voir le *Bulletin technique* 1927, page 233.



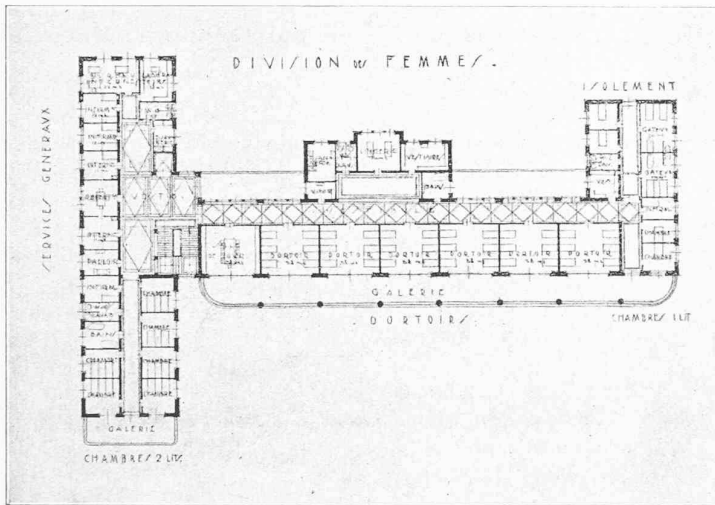
Plan de situation. — 1 : 2000.



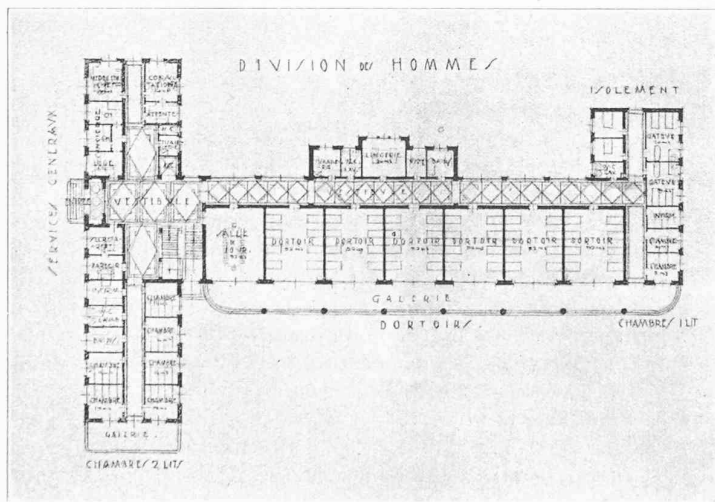
Coupe longitudinale. — 1 : 800.

CONCOURS POUR L'HOSPICE SANDOZ-DAVID,
A LAUSANNE

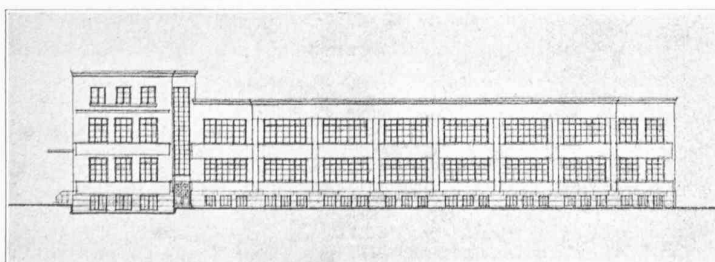
IV^e prix : projet « Minimum de hauteur », de M. O. Oulevey,
architecte, à Lausanne.



Plan du 1^{er} étage. — 1 : 800.



Plan du rez-de-chaussée — 1 : 800.



Façade sud. — 1 : 800.

élargir utilement l'horizon des ingénieurs suisses dont le marché est souvent situé en dehors de nos frontières. Il s'est agi d'une large fresque représentant une activité réelle de nos industries, en dehors du domaine spécifiquement technique dans lequel l'ingénieur est sensé se mouvoir.

Quant aux conférences relatives aux diverses méthodes d'exploitation, il fallait s'attendre, à juste titre, à voir traiter dans ses applications le principe actuel de la rationalisation et c'est, en effet, un mot qui chaque jour a retenti comme le « leitmotiv » de cette époque. Si certains exposés, comme celui de M. A. Walter mettent constamment en évidence le point de vue dynamique de l'exploitation en montrant l'influence de divers facteurs au cours de la fabrication, l'influence du nombre des opérations et de leur répétition, d'autres exposés, en revanche, ont paru conserver encore beaucoup trop une attitude statique et descriptive de l'industrie, en se bornant à établir la hiérarchie et l'organisation des services, ce qui est essentiel, mais en laissant par trop dans l'ombre l'étude de la vie organique et des mouvements d'action et de réaction entre les différents services d'une entreprise.

Il n'est sans doute pas facile de promener en moins d'une heure ses auditeurs dans un domaine nouveau, de leur permettre en un temps si court de suivre le principe de la fabrication et de déduire avec eux, en raccourci, les lois nouvelles qui s'imposent, mais l'on se demande tout de même si certains cours de plusieurs heures n'auraient pas dû aboutir à des conclusions plus efficaces et plus utiles pour les participants. Peut-être, lors d'une prochaine série de ces cours, serait-il bienvenu aussi de grouper les conférenciers et particulièrement les spécialistes de l'industrie selon les matières qu'ils traitent, car on rendrait ainsi un service signalé à ceux que leurs affaires ne permettent pas de passer à Zurich une semaine entière, du lundi au samedi (ainsi les méthodes de contrôle et d'organisation étaient traitées cette année le lundi et le jeudi; les problèmes d'Economie thermique le mardi, le vendredi et le samedi).

Parmi les méthodes modernes d'exploitation et leur mise en activité, il faut citer spécialement la conférence de M. A. Carrard sur le rendement du travail humain, analysé par les méthodes de la psychotechnique et le brillant exposé fait par M. A. Schrafl, président de la

Direction générale des C. F. F. sur le détail des différentes méthodes de rationalisation appliquées avec énergie par nos chemins de fer d'Etat et qui ont abouti déjà au remarquable résultat que l'on sait, à savoir une réduction de 17 % environ du personnel depuis 1920, malgré une augmentation de 31 % du trafic-voyageurs et de 48 % du trafic-marchandises, ce qui correspond annuellement à une économie de l'ordre de 40 millions de francs.

Il est juste de reconnaître l'énorme effort accompli dans ce domaine particulier et, grâce aux mesures que l'Etat n'a pas redouté de prendre, il aura fourni cette fois un exemple aussi précieux que positif de ce que peuvent apporter les méthodes de contrôle appliquées avec intelligence. Il faut remarquer, dans ce problème essentiel du pays (puisque les C. F. F. immobilisent le plus gros capital parmi toutes nos organisations de Suisse y compris l'Etat) que l'application de principes nouveaux a été rendue possible en grande partie grâce à l'introduction de la traction électrique, non seulement en elle-même, mais parce que cette transformation du réseau a permis de passer au crible, jusque dans les branches extrêmes de l'organisation, certaines questions de détail qui, en d'autres temps, auraient suscité probablement une résistance active ou passive.

L'étude d'un problème de cette envergure ne pose pas seulement des questions d'organisation et de contrôle, mais aussi, comme l'a montré magistralement le professeur *Turmann*, un problème de psychologie sociale : la diminution de la main-d'œuvre ne peut d'une part se faire que *progressivement*, si l'on veut éviter le chômage, et il faut, d'autre part, réaliser *la collaboration* de toutes les instances en sachant introduire, à tous les étages, le sens de la responsabilité et en matérialisant au besoin la reconnaissance d'actes ou de progrès extraordinaires par l'introduction de gratifications ou de primes spéciales, selon la méthode américaine.

* * *

Il faut ajouter que le cadre du nouveau bâtiment principal du « Poly » prête à de telles conférences une majesté toute particulière et que les moyens actuels de la projection fixe ou animée permettent de traverser les domaines examinés à une vitesse qui est bien de l'époque. Comme l'Ecole polytechnique a actuellement à sa disposition des salles de toutes grandeurs, il est fort désirable que les Romands¹ contribuent, un peu plus que jusqu'ici, à fournir aux auditoires un contingent au moins appréciable et l'on paraît trop oublier, de ce côté de la Sarine, que le bénéfice de telles institutions est aussi l'un des avantages du patrimoine commun.

Petit-Saconnex, le 27 octobre 1928.

JULES CALAME.

Arithmétique financière.

Les questions financières jouent un rôle si important dans la vie économique contemporaine que nous croyons opportun d'en évoquer de temps à autre quelques-unes ne serait-ce que pour tenter de vaincre l'indifférence que leur témoignent encore trop généralement les ingénieurs et autres « techniciens ». Car il est indéniable que cette indifférence « handicap » lesdits techniciens dans la poursuite de leur carrière non seulement parce qu'elle les met en état d'infériorité vis-à-vis de concurrents familiarisés avec ces choses de la finance mais parce qu'elle leur impose une conception erronée du mécanisme des entreprises modernes. Or chacun sait que ce

n'est pas une petite affaire, aujourd'hui, de se débrouiller, au milieu de l'inextricable complexité des opérations du commerce liées entre elles par d'innombrables et subtiles connexions d'ailleurs rebelles à l'analyse mathématique la plus déliée. Heureusement que le dogme de l'omnipotence des aptitudes techniques n'est plus cultivé que dans quelques établissements d'instruction fossilisés et que la plupart des écoles d'ingénieurs, conscientes de leurs devoirs envers leurs élèves commencent à leur offrir un enseignement systématique de ces matières qu'on est convenu de qualifier d'*économiques*. Certaines d'entre ces écoles, notamment l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich ont même eu la louable inspiration d'organiser des cours postsecondaires à l'intention des ingénieurs instruits selon les errements de jadis et désireux de se « moderniser ». (Voir l'article précédent).

Nous n'avons certes pas l'outrecuidance de vouloir apporter notre contribution à cet enseignement et, modestement, nous ne visons qu'à signaler à nos lecteurs quelques sujets de méditation présentés librement, sans prétention à un exposé méthodique ni souci d'« épuiser le sujet », comme on dit. Bref, nous le répétons, nous nous bornerons à « évoquer » certaines questions ; la première concerne les

Droits de souscription

aux nouvelles émissions d'actions des sociétés anonymes, droits qui, le plus souvent, ne sont qu'une simple compensation de la perte infligée aux anciens actionnaires du fait de la *dilution* du capital social causée par la nouvelle émission. Exemple : une société anonyme se proposant de majorer d'un cinquième son capital social, réserve ce cinquième à ses actionnaires actuels qui seront admis à souscrire à la nouvelle émission dans la proportion de 1 action nouvelle pour 5 actions anciennes. Supposons que les actions anciennes aient, à l'époque de l'émission, une valeur de 160 % et que les actions nouvelles soient offertes au cours de 130 %, la moins-value théorique provoquée par la « dilution », de 20 %, du capital social sera

$$1,6 - \frac{5 \times 1,6 + 1 \times 1,3}{6} = 5 \%$$

puisqu'à chaque lot de 5 actions anciennes, au cours de 160 %, correspondront désormais 5 actions anciennes à 160 % plus 1 action nouvelle à 130 %, soit en tout 6 actions dont la valeur moyenne sera de

$$\frac{5 \times 1,6 + 1 \times 1,3}{6} = 155 \%$$

et que 160—155 est bien égal à 5.

Toutes choses égales d'ailleurs, tout ancien actionnaire subira donc, du seul chef de cette nouvelle émission, une moins-value de 5 % sur son placement, mais il a le moyen de la compenser en faisant usage du privilège de souscription qui lui est accordé. En effet, comme la nouvelle action lui est offerte au prix de 130 % tandis qu'elle vaut, arithmétiquement, 155 %, ledit privilège équivaut donc à un rabais de 155—130 = 25 % sur le prix de la nouvelle action, rabais qui compense donc bien la moins-value grevant les 5 actions anciennes. C'est ce pouvoir de compensation afférent à chaque action ancienne qu'on désigne par l'expression *droit de souscription*. Algébriquement, si

V = valeur d'une action ancienne,

P = prix d'émission d'une action nouvelle,

N_a = nombre d'actions anciennes nécessaires pour souscrire à

N_n actions nouvelles,

¹ Si nous sommes bien informés, les organisateurs des cours de Zurich se proposent d'en instituer de semblables en Suisse romande. *Réd.*